

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Happy Feet Daycare Inc.		Date d'inspection Le 25 mars 2026
Nom de l'établissement CSE Les Petites Abeilles		Numéro de permis 2017193
Adresse 338 boulevard Broadway Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2K4		Numéro de téléphone (506) 475-9309
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant ou en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour une garderie éducative en milieu familial. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés : - L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle. - Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile. - La planification des activités quotidiennes se fait sur une base hebdomadaire. La majorité des activités comportent des objectifs clairs ainsi qu'une réflexion ou une observation portant sur l'activité et/ou sur les enfants. Une discussion a également eu lieu avec l'administratrice concernant les différentes formes de documentation destinées aux enfants, afin de leur permettre d'effectuer des retours sur leurs apprentissages. Observation du lavage des mains, de la collation fournie par la garderie (banane et toast) et les enfants de 15-24 mois vont à l'extérieur lors de ma visite. Les enfants en bas âge sont séparés des autres enfants lors du jeu extérieur. Pour conclure, de nouvelles affiches sur les maladies transmissibles ont été distribuées lors de mon inspection de surveillance. Un total de 3 paquets de trois affiches a été remis pour chacun des permis. Les affiches portaient sur les thèmes suivants : • Éruptions cutanées, lésions de la peau et démangeaisons chez les enfants • Diarrhée chez les enfants • Symptômes respiratoires chez les enfants

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 25 mars 2026
Date

original signé par

Le 25 mars 2026

Kortney Martin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"